

Permis A1 ou A2 Passerelle A2 vers A



Votre carte d'identité recto-verso et de votre permis de conduire.



Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une attestation d'hébergement ainsi que la carte d'identité en recto-verso de l'hébergeant.



Pour les personnes ayant **moins de 25 ans**, le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la JDC.



4 photos d'identité couleurs aux nouvelles normes prises dans un photomaton numérique : (pas de lunettes, pas de casquette, pas de sourire, pas de cheveux sur le visage).

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>



1 enveloppe A5 auto-adhésive (bande enlevable) timbrée à 1€ avec adresse marquée dessus.



L'ASSR 2, si pas de permis et né après le 01/01/1988

Si transfert de dossier :

- fournir votre CERFA 02 (votre 1^{er} dossier)

Afin de pouvoir fixer une date d'entrée en stage, merci de vous munir également de votre règlement dans la totalité (CB, Chèque ou espèces). **Possibilité de paiement en 4 x sans frais.** La carte bleue utilisée pour le paiement échelonné doit le permettre et le propriétaire de la carte bleue doit être présent avec sa pièce d'identité.